

DEVENEZ UN « PARRAIN D'ETE »

Vous pouvez AIDER UN ENFANT à partir en vacances en prenant en charge ses frais de séjour au mois d'août à la COLONIE DE BELLEFONTAINE. Faites un don dédié à cette action.



Chaque année, au mois d'août, la Croix Bleue permet à des enfants, dont les parents connaissent des difficultés matérielles, de partir en vacances à Bellefontaine.

En 2016, ce sont 24 enfants qui ont été pris en charge par l'association, pour un coût total de 13.785 €.

Pour aider la Croix Bleue à poursuivre et développer cette action de solidarité, car les demandes d'aide sont de plus en plus nombreuses, vous pouvez parrainer le séjour d'un enfant en faisant un don spécifique. Envoyez votre chèque au Conseil d'Administration de la CBAF – 17, rue Bleue – 75009 PARIS.

Merci de votre générosité.